

UFR SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

Master 2 Comptabilité – Contrôle – Audit (CCA)

Année universitaire 2024-2025

Enseignant: M. Guillaume LUCCISANO

SEANCE 3 « REDRESSEMENT JUDICIAIRE »

Objectif pédagogique : Comprendre les conditions d'ouverture du redressement judiciaire, son déroulement, les rôles des organes de la procédure et les effets sur l'entreprise et ses créanciers.

1. BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Ouvrages :

- D. Legeais, *Droit des entreprises en difficulté*, LGDJ, éd. 2024.
- M. Menjuq, *Droit des entreprises en difficulté*, Sirey, éd. 2024.
- F. Pérochon, *Le redressement judiciaire*, Revue des procédures collectives, 2023.

Articles :

- A. Lienhard, « Le redressement judiciaire : une procédure de plus en plus stratégique », *Dalloz Affaires*, 2024.
- J.-P. Legros, « Le rôle de l'administrateur judiciaire dans le RJ », *Revue des sociétés*, 2023.

2. JURISPRUDENCE ET TEXTES ESSENTIELS

Textes :

- **Ordonnance n° 2021-1193 du 15 septembre 2021** : ajustements sur les délais et pouvoirs
- **Articles clés :**
 - **Code de commerce**, Livre VI :
 - L.631-1 à L.631-22 : redressement judiciaire
 - L.622-1 à L.622-28 : effets communs avec la sauvegarde
 - L.631-1 : conditions d'ouverture
 - L.631-9 : pouvoirs de l'administrateur judiciaire
 - L.631-15 : plan de redressement

Jurisprudence :

- **Com. 6 déc. 2023**, n°20-18653 : appréciation de la cessation des paiements
- **Com. 11 mai 2022**, n°19-14123 : éviction du dirigeant et désignation d'un administrateur
- Cass. com. 12 mars 2024, n° 22-14 567: articulation entre RJ et poursuites individuelles

3. CAS PRATIQUE

Énoncé :

La société **NAVALPRO**, entreprise de maintenance navale, est en cessation des paiements depuis 2 mois. Elle a accumulé des dettes fournisseurs et fiscales. Le dirigeant souhaite poursuivre l'activité et préserver les 30 emplois. Il envisage de demander l'ouverture d'un redressement judiciaire. Son dirigeant est également caution personnelle d'un emprunt de 300k€ souscrit auprès de la BPMED.

Questions :

1. Quelles sont les conditions d'ouverture du redressement judiciaire ?
2. Quelle est la différence avec la sauvegarde ?
3. Quels sont les effets immédiats de l'ouverture de la procédure ?
4. Quels sont les rôles respectifs :
 - du juge-commissaire ?
 - de l'administrateur judiciaire ?
 - du mandataire judiciaire ?
5. Le dirigeant peut-il être écarté de la gestion ? Dans quelles conditions ?
6. Quelles sont les issues possibles à l'issue de la période d'observation ?